

TROIS NOUVELLES QUESTIONS LINGUISTIQUES AU PROCHAIN RECENSEMENT

Le prochain recensement qui aura lieu en mai 2001 comptera trois nouvelles questions linguistiques. Les réponses obtenues pourraient modifier l'interprétation que font de nombreux analystes de l'état de santé linguistique des minorités francophones au pays.

Statistique Canada a accepté d'ajouter une sous-question à la traditionnelle question sur la langue parlée à la maison, qui est posée dans le long questionnaire distribué au cinquième des ménages canadiens. En plus de demander quelle est la langue la plus souvent parlée à la maison, on cherchera maintenant à savoir si la personne parle " régulièrement d'autres langues à la maison ".

L'organisme fédéral répond ainsi à une requête du Commissariat aux langues officielles et de nombreux organismes francophones. Ceux-ci soutiennent depuis le recensement de 1996 que la réponse obtenue à la question de la langue parlée à la maison ne donne pas un portrait exact de la situation linguistique des minorités francophones, particulièrement au sein des couples exogames ou l'un des conjoints est de langue maternelle anglaise.

" Ça va permettre de nuancer l'interprétation faite par certains qu'utiliser le plus souvent l'anglais à la maison, c'était comme abandonner le français " dit Réjean Lachapelle, qui est le directeur de la recherche du programme d'études linguistiques à Statistique Canada.

Ainsi, un citoyen de langue maternelle française pourrait répondre en 2001 qu'il parle " le plus souvent " l'anglais à la maison, mais qu'il parle aussi " régulièrement " le français. Régulièrement voulant dire davantage qu'une fois de temps en temps dans la journée.

Langue de travail

Statistique Canada posera aussi pour la première fois deux questions sur la langue de travail, qui seront formulées de la même manière que pour la langue parlée à la maison.

On demandera aux Canadiens quelle est la langue qui est la plus souvent utilisée au travail, et si d'autres langues sont parlées " régulièrement ".

Ce sont surtout des organismes intéressés à l'immigration et à l'intégration des immigrants à la société canadienne qui ont demandé ces questions sur la langue de travail. La demande est aussi venue de personnes provenant des communautés francophones et acadiennes.

Ces nouvelles questions ont d'abord été mises à l'essai par Statistique Canada auprès d'un échantillon de 40 000 à 50 000 ménages : " On n'ajoute aucune question sans avoir fait un test auprès d'un gros échantillon " explique M. Lachapelle.

Il s'agit seulement du troisième changement important au questionnaire long de Statistique Canada. Le premier changement est survenu en 1971, alors que la question sur la langue parlée à la maison est apparue pour la première fois dans le questionnaire, dans la foulée des recommandations de la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Le deuxième changement important est survenu en 1991 lorsque Statistique Canada a modifié l'ordre dans lequel les questions linguistiques étaient auparavant posées dans le questionnaire long, en les regroupant dans un seul module. On en avait aussi profité à l'époque pour ajouter une sous-question sur la connaissance des langues autres que le français et l'anglais.

Le questionnaire court qui est rempli par la majorité des ménages canadiens ne compte qu'une seule question linguistique, qui porte sur la langue maternelle du répondant.